



# Tenaces & Efficaces

CGT FAPT DTSI

Septembre 2023

Numéro spécial : ASC (Activités Sociales et Culturelles)

## Edito : Vous allez choisir vos prestations

Cher-e-s collègues, en novembre, vous allez être appelés à voter pour la nouvelle instance CSE (*Comité Social Economique*).

Il n'y aura qu'un seul vote pour ce CSE car les membres des CSSCT (*Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail*), et les RP (*Représentants de Proximité*) seront désignés par le CSE, et par les organisations syndicales.

Ce vote sera très important car nous proposons de placer le droit aux vacances de qualité, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs au même niveau que celui du droit au travail, à la santé, à l'éducation, à la formation et au logement.

Nous aurons une attention toute particulière pour celles et ceux qui aujourd'hui n'y ont pas (ou peu) accès et veiller à ce que personne ne se trouve exclu de ce droit.

Le budget dédié aux activités sociales et culturelles doit être suffisant pour permettre à l'ensemble des salariés, sans discrimination, de bénéficier de ce droit. Nous y veillerons.

Précisons que la dotation par l'employeur d'un budget des ASC n'est pas une obligation légale et donc que tous les CSE ne la reçoivent pas ou quand ils la reçoivent, il n'existe pas de montant minimum imposé par la loi. Il s'agit donc de maintenir, dans les années à venir, ce qui a été obtenu à Orange.

Comme pour les mandatures précédentes, nous sommes prêts à travailler avec les autres organisations syndicales qui défendent les mêmes valeurs que nous sur ces Activités Sociales et Culturelles.

Nous souhaitons continuer d'offrir les mêmes niveaux de qualité des prestations offertes.

Avec votre confiance et votre vote, nous nous y engageons.

## ÇA NOUS CONCERNE AUSSI

### Après le Quoi qu'il en coûte, la hausse des inégalités ...

Le gouvernement a annoncé la fin du « quoi qu'il en coûte » destinée à soutenir l'économie française. Mais pas la fin des versements d'argent public sans contreparties aux entreprises qui font ainsi croître profits et versements de dividendes !!! 2022 et 2023 ont vu l'explosion des prix pour les ménages français avec une inflation moyenne à près de 6% en 2022. Dans le même temps, la crise a provoqué une intensification de la pauvreté. Selon Oxfam, 7 millions de personnes en France ont besoin d'aide alimentaire pour vivre, et 4 autres millions de personnes sont en situation de vulnérabilité à cause de la crise. L'alerte lancée par les Restos du Cœur en témoigne aussi. Le délitement des services publics confirme aussi la volonté d'une politique gouvernementale uniquement au service des plus riches alors que des choix de politique sociale et de meilleure répartition de la richesse sont possibles, ils doivent s'imposer !



**Le Vote CGT votre Meilleur Allié !**

ÉLECTIONS CSE ORANGE DU 13 AU 16 NOVEMBRE 2023

# Notre ambition : l'accès gratuit à la culture

*Pour la CGT, l'accès à la culture pour toutes et tous a toujours été dans ses gènes. Pour rappel, la CGT a été présente et actrice, avec d'autres, à la création du festival de Cannes et celui d'Avignon.*

*Un des rôles des Comités d'Entreprises est de faciliter l'accès à la culture pour les ouvriers-droits et leurs familles. C'est en ce sens que la CGT, à DTSI, a porté la mise en œuvre pratique de cette ambition, en lien avec les organisations syndicales qui le souhaitent.*

*Les plus anciens se souviennent des bibliothèques qui existaient dans les directions des PTT puis de France Télécom. Elles étaient tenues par des bénévoles et les CE n'existaient pas encore dans notre entreprise.*

Avec la mise en place des Comités d'Entreprises en 2005, l'accès à la lecture s'est posé, et cela s'est d'abord traduit par la participation financière pour l'achat de livres.

Mais, la technologie aidant, nous avons imaginé la possibilité d'une bibliothèque virtuelle où chaque ouvrier-droit pourrait emprunter un livre gratuitement. La mise en œuvre n'a pas été simple, mais à force d'obstination et de travail nous y sommes arrivés à la DTSI.

Nous sommes fiers aujourd'hui de pouvoir offrir un choix de lecture de plus de 5 000 livres dans des domaines variés (jeunesse, pratique, romans, histoire, etc...) Ces livres peuvent être téléchargés ou consultés sur le site partenaire Numilog et cette prestation est gratuite.

En mettant en place cette prestation d'accès à la lecture, nous sommes en phase avec les objectifs d'un CE. Ceci n'est pas forcément le cas en distribuant des chèques cadeaux.

En effet, par exemple, les chèques cadeaux Glady peuvent être utilisés dans de multiples enseignes (Monoprix, Auchan, Intermarché, FNAC, etc...) et elles indiquent : « *utilisez vos chèques cadeaux Glady comme moyen de paiement en caisse* ». Donc, quelle que soit la raison pour laquelle un CE peut vous donner des chèques cadeaux (rentrée scolaire, fête de la musique ...), rien ne permet de s'assurer qu'ils seront bien utilisés dans ce cadre. Ils pourraient donc être considérés comme un complément de salaire !

Et la CGT ne veut pas que les prestations puissent être considérées comme des compléments de salaires. Ce n'est pas en adéquation avec le rôle des CSE !

Méfiez-vous donc de tous ceux qui vous promettent des chèques cadeaux. Les compléments de salaires pourront être soumis aux mêmes cotisations sociales que vos salaires ...



# La restauration collective

Actuellement, une nouvelle carte Up-Déjeuner a été mise en place pour les titres restaurants, et un site permet de saisir son propre calendrier de jours de télétravail. Et nous bénéficions ensuite d'un montant correspondant au total de titres. Nous notons que les alternants ne bénéficient pas de titres restaurants, que pouvons-nous proposer aux jeunes de l'entreprise ? Ne sont-ils pas des laissés-pour-compte ?

En 2019, la mise en place des CSE a contraint la négociation d'un nouvel accord. Ce nouvel accord avait pour objectif de maintenir une gestion mutualisée de la restauration et correspond à la volonté de la CGT du maintien d'une restauration collective de qualité dans tous les restaurants, y compris ceux « économiquement fragiles ». Les gros restaurants finançant les petits ! Cela favorise aussi le secteur de la restauration d'entreprises pourvoyeurs de nombreux emplois dans le tissu local.

Pour être au plus près du terrain, des comités de restauration ont été mis en place dans chaque restaurant orange et ont pour mission de faire remonter les problèmes de leur restaurant via leur représentant CSEE.

Par ailleurs l'accord du 31 Mai 2019 sur la restauration indique en préambule :

« Cet accord constitue un élément important des conditions et environnement de travail et concourt au bien-être et à la santé des salariés conformément à l'accord-cadre santé Monde »

Le lien entre la restauration et la santé est clairement établi. Les projets « Manger Bio Local en Entreprise » et « 100% durable » font bénéficier les convives d'une restauration équilibrée et saine.

Après des heures passées au milieu des open-spaces bruyants, vitrines du déploiement des projets immobiliers «SCAL UP» et de son appétit financier démesuré, après avoir travaillé loin de ses collègues, flex-office et télétravail obligent, la restauration collective contribue à ce que la pause repas soit un

moment privilégié basé sur le partage et la convivialité. Les restaurants d'entreprise, inter-entreprises ou inter-administratifs deviennent un des atouts majeurs du bien-être au travail et favorisent la cohésion d'équipe et les interactions sociales.

La pause repas est un temps de respiration dans le déroulé d'une journée de travail et quand l'on consulte les indicateurs du dernier baromètre salarié avoir un temps « mort » dans la journée n'est pas un luxe.

A la CGT, nous sommes :

- Pour que tous les CSEE d'Orange aient la même politique tarifaire.
- Pour que les gros sites continuent de payer pour le maintien des plus petits !
- Pour que les titres restaurant restent attribués selon les modalités actuelles, donner le choix aux salariés entre les titres restaurant et la restauration collective conduirait à plus ou moins longs termes à la fermeture d'un grand nombre de restaurants.

Pour résumer, nous sommes contre toutes les décisions qui pourraient mettre à mal la restauration collective et pour la solidarité entre tous les CSEE d'Orange.



# Revaloriser le budget ASC des CSE

Un budget ASC porté à 3% de la masse salariale, afin de redonner du sens et de la valeur aux Activités Sociales et Culturelles. Depuis la mise en place en 2005 des CE à France Télécom, le budget des ASC reste basé sur un taux de reversement inchangé au taux de 2,25% de la masse salariale, il est grand temps d'obtenir sa revalorisation.

Nous réclamons en parallèle une contribution complémentaire de l'entreprise aux ASC pour les retraités France Télécom - Orange !

**AVEC LA CGT, RÉCLAMONS L'AUGMENTATION DU BUDGET ASC À 3% DE LA MASSE SALARIALE !**

Si le budget des ASC n'a pas vocation à compenser la perte de pouvoir d'achat due essentiellement à l'austérité salariale en place dans notre entreprise, avec des NAO qui aboutissent à des Décisions Unilatérales dans lesquelles les augmentations collectives sont nettement inférieures à l'inflation !

La revalorisation de la dotation de l'entreprise pour nos ASC serait un grand bol d'air qui permettrait de mieux répondre aux dépenses liées aux vacances, aux loisirs, aux sports et à la culture dont les coûts s'envolent.

**Un budget ASC à 3 % de la masse salariale, c'est nous donner les moyens d'augmenter significativement l'accompagnement des CSE pour les prestations qu'ils offrent !**

**AVEC L'ÉPARGNE CHÈQUES-VACANCES VOTRE CSE PARTICIPE À VOTRE PROJET VACANCES**

**POUR MES VACANCES, JE VOTE CGT !**

Nous avons négocié et créé des partenariats avec des prestataires Bien-être, Sports et Loisirs, Culture, Solidaire, Vie pratique et Vacances qui vous permettent d'obtenir de nombreuses réductions. Une réelle plus-value par rapport à la politique de redistribution en chèques cadeaux.



## Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
( facultatif) Téléphone perso : ..... pro : .....  
Grade/ Classification : ..... Métier : .....  
Service/Bureau (nom et adresse) : .....  
.....

